

Réunion du 21 mars 2019 de la CCCI

Présents : Mmes Camarda, Courquin, De Macedo, Donven, Goergen, Harf, Wiseler-Lima, Zuccoli, membres effectifs ;

Mmes Cardoso Martins, Fallecker, Moraru, Scott, Timakova, M. Gannard, membres suppléants ;

Excusés : Mmes Cuppini, Scott, MM. Trindade, Montois, Théret, Braun, Luboya, Surpless, Tanonkou,

En présence de Mme Madeleine Kayser du service « Intégration et besoins spécifiques » et de Mme Joëlle Klein du Service « Communication et relations publiques »

Madame la présidente débute la réunion et remercie les membres pour leur présence lors de cette réunion.

1. Approbation du rapport de la réunion du 21 janvier 2019;

- Le rapport est approuvé par la Commission.

2. Bilan de la journée d'intégration du 9 mars 2019 ;

- Dans la prochaine réunion, le Cefis présentera les résultats de la journée d'intégration du 9 mars 2019.

Mme Kayser fait un bilan plus court pour les membres qui n'ont pas pu assister à cette journée :

- La journée a commencé avec une plénière d'une heure lors de laquelle Cefis a détaillé la sociologie par quartier, notamment les nationalités et couches sociales différentes. La prise en compte de ces informations est importante pour l'organisation des actions dans les quartiers.
- Les participants ont assisté à 5 différentes speeds tables de 20 minutes chacune. Ce fonctionnement était nouveau par rapport aux années précédentes.
- M. Gannard et Mme Courquin ont assuré des speeds tables en tant que membres de la CCCI.
- Il y avait une bonne implication des personnes présentes.
- La journée a été clôturée après les speeds tables avec un vin d'honneur. Il n'y avait pas de mise en commun vu que beaucoup de personnes étaient fatiguées après ces intensives heures de travail.

Remarques et propositions diverses des membres :

- Les bonnes pratiques étaient intéressantes.
- Il était intéressant de rencontrer les syndicats d'initiatives.
- Les speeds tables se sont bien déroulées.
- Dans le groupe du CLAE, les participants ont discuté sur la problématique de la **location des salles des fêtes** e.a. ont été évoquées deux rumeurs : que des sous-locations de salles appartenant à la Ville seraient fréquentes et que ces sous-locations auraient été faites à des prix élevés. **Réponse :** Après vérification auprès du service de la Ville, il en ressort que l'association mise en cause n'a fait pour l'ensemble de l'année 2019 qu'une seule réservation à l'avance pour une salle et que rien n'indique donc dans les faits qu'elle procède à des réservations abusives. En ce qui concerne le montant évoqué : le prix de location versé à la Ville de Luxembourg n'est qu'une partie des frais auxquels une association doit subvenir quand elle effectue une réservation de salle ; il faut y ajouter les coûts de location des services d'une firme nettoyage ainsi que les coûts du débit boissons et le cas échéant les coûts de location des services d'une firme de sécurité ainsi que la taxe pour la nuit blanche. S'il est vrai que les sous-locations sont en principe à éviter, les montants évoqués ne permettent pas de supposer que l'association tire profit d'une sous-location si celle-ci a bien eu lieu. Il convient aussi de signaler que toutes les informations quant aux salles de fête peuvent être directement consultées sur le site internet de la Ville de Luxembourg : <https://www.vdl.lu/vivre/demarches-administratives/organiser-un-evenement/centres-culturels-de-la-ville>. La location s'effectue soit par courriel à locationmaintenance@vdl.lu soit par téléphone 4796-4654. Il n'y a aucune raison, pour qu'une association passe par un intermédiaire.
- Beaucoup d'idées ont été récoltées.
- Il y a eu beaucoup d'échanges avec les petits groupes des speeds tables.
- Un membre était déçu par la présence d'un nombre modeste d'associations luxembourgeoises.
- Faire les mêmes speed-tables cinq fois dans une journée était fatigant pour les animateurs et les rapporteurs de ces tables.
- La différence de taille des groupes se présentant aux speeds tables posait problème. **Réponse :** Les participants étaient regroupés à l'avance pour les speeds tables à l'aide des pastilles de couleur. Quand cette répartition n'est pas respectée par les participants cela pose en effet problème.
- Environ 67 associations sur 1500 ont retourné leur questionnaire. Vu l'appui financier apporté par la Ville à un très grand nombre d'associations, on aurait pu s'attendre à plus de coopération de leur part.
- Proposition : Rencontre de la CCCI avec les syndicats et les structures qui font du travail dans les quartiers. **Réponse :** Le collège échevinal reçoit de façon régulière chacun des syndicats d'intérêts locaux. Des rencontres avec la CCCI pourraient être une bonne chose, mais elles doivent être bien préparées.

3. Circulaire ministérielle : Appel à projets ayant pour objet l'intégration des étrangers ;

- Les projets introduits auprès du ministère doivent répondre à plusieurs critères. La VDL avait déjà introduit le projet Musiqcité il y a quelques années. Or le ministère n'avait pas beaucoup repris pour ce projet.
- Pour le Plan d'action communal, la VDL a déjà reçu un subside du Ministère. Ce subside peut être demandé une seule fois.
- Pour le CAI, projet commun avec l'OLAI et validé par le collège échevinal, la VDL soumettra ce projet auprès du ministère.
- La VDL pourra introduire de nouveaux projets qui vont être développés suite à la journée d'intégration du 9 mars.
- La VDL a la chance de ne pas être dépendante des financements ou accords pour faire des projets.
- Cette circulaire concerne uniquement les communes. Il existe une autre circulaire séparée pour les associations.
- Idée : Organiser une fête pour agir contre le racisme. Ceci pourrait se faire en collaboration avec l'Université.

4. Divers

Journée de l'Europe

- Est-ce que la CCCI devrait présenter des idées ? **Réponse :** le 9 mai aura lieu une action dans le centre-ville organisée par la Représentation de la commission européenne au Luxembourg.

Droit de vote

- 2019 est l'année du 100^{ème} anniversaire du droit de vote universel au Luxembourg.
- La CCCI aimerait être associée à cet anniversaire.

Conférence juridique

- Beaucoup de personnes venant s'installer au Luxembourg demandent si leur état civil y est reconnu. Bien qu'une conférence à ce sujet puisse être intéressante, il est fort probable que les personnes s'intéressent plutôt à leur cas spécifique. Une conférence universitaire pourrait toutefois être envisagée.

Inscription sur les listes pour les élections européennes

- La VDL a cherché à encourager les personnes à participer au vote pour les élections européennes avec 56000 courriers envoyés. De plus, la CCCI s'est mobilisée en organisant des actions sur la place d'Armes pour rendre les Européens attentifs à la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales au Luxembourg pour les élections européennes.

- Statistiques :

	2014	2019
Électeurs luxembourgeois à Luxembourg Ville	27689	29156
Électeurs non-luxembourgeois inscrits à Luxembourg Ville	4535	5785

- Il y a eu donc une augmentation de 1250 inscriptions par rapport à celles de 2014. En comparant ces chiffres, il faut considérer le fait que des citoyens ont acquis la nationalité luxembourgeoise entretemps et aussi que les citoyens non-luxembourgeois peuvent s'inscrire sur les listes de leur pays.

, Présidente

, Secrétaire